

03/09/2026

CAHIER DES CHARGES DE CONSULTATION

Étude préalable à la conception du futur dispositif de formation – Secteur Aquacole

Clauses Techniques Particulières



Table des matières

I.	CONTEXTE DE LA CONSULTATION	2
II.	FINALITÉ DE L'ETUDE	2
III.	OBJET DE LA CONSULTATION	3
IV.	PÉRIMÈTRE PHASE 1 —DIAGNOSTIC EET ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	3
V.	CADRAGE OPÉRATIONNEL DE LA MISSION	4
VI.	PROFIL ET EXPERTISES ATTENDUES DU PRESTATAIRE	4
VII.	STRUCTURATION DE LA PRESTATION.....	5
1.	Objectifs :.....	5
2.	Détail opérationnel.....	5
3.	Livrables attendus	5
VIII.	FORMAT DE LA RÉPONSE	6
IX.	CRITERES DE SELECTION	6
X.	SOUMISSION DE L'OFFRE	6
XI.	SYNTHESE DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES	0



I. CONTEXTE DE LA CONSULTATION

Le Fonds Interprofessionnel d'assurance formation est une association loi 1901 entièrement dirigée par les partenaires sociaux. Créée en 2015, en production depuis 2017 et soutenue par une loi du Pays et un agrément de la Nouvelle-Calédonie, l'association a pour objectif d'améliorer l'accès à la compétence professionnelle en entreprise pour les salarié.e.s du secteur privé. Cette initiative des partenaires sociaux donne aux entreprises de toute taille la possibilité de bénéficier de fonds couvrant la prise en charge, totale ou partielle, de leurs plans de formation, ainsi que d'une programmation construite avec elles à partir de leurs besoins exprimés

Dans le cadre de son action en faveur du développement des compétences professionnelles et de l'accompagnement des mutations économiques, **le FIAF engage une consultation visant à identifier un prestataire capable de conduire une étude préalable à la conception d'une action de formation collective à destination des entreprises aquacoles du territoire.**

Cette consultation fait suite à un d'un atelier mené avec le Groupement des Fermes Aquacoles (GFA). Les échanges réalisés ont mis en évidence l'absence d'offre de formation adaptée et accessible localement pour ce secteur.

Les entreprises recherchent une montée en compétences permettant davantage de sécuriser la qualité sanitaire de l'alimentation animale sur les fermes aquacoles en développant les compétences des salarié.e.s pour répondre aux constats et problématiques soulevés lors des travaux préparatoires (cf. annexe du présent document) sur l'ensemble de la chaîne.

II. FINALITÉ DE L'ETUDE

Cette étude constitue la première phase d'un projet de conception et de déploiement d'une action collective de formation à destination du secteur aquacole.

L'étude a pour finalité de fournir au FIAF et aux entreprises aquacoles les éléments nécessaires à la conception d'une action collective de formation répondant aux besoins réels du secteur à déployer en phase 2 : compétences prioritaires par métier, publics et regroupements, référentiel cible validé avec les entreprises, outil de positionnement.

Elle devra permettre :

- d'identifier les situations de travail significatives et les pratiques professionnelles observées au sein des exploitations aquacoles ;
- d'analyser les compétences mobilisées par les différents métiers concernés ;
- d'identifier les écarts entre les compétences attendues et les compétences observées ;
- de définir un référentiel de compétences cible partagé avec les entreprises ;
- de produire un outil de positionnement permettant d'évaluer le niveau initial des salarié.e.s ;
- d'apporter les éléments de cadrage nécessaires à la consultation qui sera lancée pour la phase 2 relative à la conception et au déploiement du dispositif de formation.



L'analyse tiendra compte des contraintes propres aux entreprises et au territoire (disponibilité au regard des cycles d'élevage, éloignement, hétérogénéité des niveaux etc..)

Les travaux préparatoires menés avec les entreprises du secteur ont permis de faire émerger plusieurs enjeux relatifs à la qualité sanitaire de l'alimentation animale et aux pratiques professionnelles associées. La nature des compétences à développer, leur niveau d'exigence et leur déclinaison par métier devront être analysées et confirmées dans le cadre de l'étude objet de la présente consultation.

III. OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation a pour objet **la sélection d'un prestataire** chargé de réaliser la première phase soit **l'étude préalable à la mise en œuvre d'un dispositif pédagogique**, comprenant :

- **Audit terrain** : Observation et analyse des situations de travail : immersion sur site, observation des activités réalisées et analyse des pratiques professionnelles.
- **Analyse des besoins** : analyse des situations professionnelles réelles et des pratiques en vigueur, identification des écarts de compétences par métier (ouvrier-ère aquacole, technicien-ne aquacole, chef-fe d'équipe, Responsable d'exploitation).
- **Étude des profils des publics concernés**, de leurs pratiques professionnelles et de leur environnement de travail, identification des activités ou situations critiques à prendre en compte dans le parcours de formation.
- **Élaboration des outils de positionnement** : conception d'un test de positionnement initial (ou grille de reconnaissance des acquis).

IV. PÉRIMÈTRE PHASE 1 —DIAGNOSTIC EET ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

La phase 1 porte exclusivement sur :

- l'analyse des situations de travail et des pratiques professionnelles réelles ;
- l'identification des écarts de compétences par métier ;
- l'élaboration du référentiel de compétences cible (niveau attendu) et d'objectifs de compétences ;
- la conception d'un test de positionnement initial (ou grille de reconnaissance des acquis) ;

Elle ne comprend pas :

- la conception détaillée des parcours de formation (programme séquencé, déroulé pédagogique session par session) ;
- la production de supports pédagogiques finaux ;
- l'ingénierie complète de mise en œuvre de la formation (organisation logistique, calendrier opérationnel de la phase 2, ingénierie contractuelle propre au déploiement).



Les livrables de la phase 1 doivent être directement exploitables par la phase 2, afin de permettre la consultation de déploiement et la conception pédagogique complète.

Le prestataire retenu pour la phase 1 pourra candidater à la consultation de phase 2 relative au déploiement de la formation.

Les livrables de la phase 1 devront à cette fin rester neutres au regard des solutions pédagogiques envisageables, et ne comporter aucune prescription orientant le choix vers une offre propriétaire.

Aucune information privilégiée ne sera communiquée au titulaire de la phase 1 lors de la consultation de phase 2.

V. CADRAGE OPÉRATIONNEL DE LA MISSION

Afin de permettre au prestataire de chiffrer précisément sa proposition, les éléments de cadrage suivants sont communiqués :

- 2 fermes participantes
 - Une ferme équipée de silos de stockage ;
 - Une ferme utilisant des sacs.
- Localisation géographique : une ferme située en Province Nord et une en Province Sud.
- Nombre de salarié-e-s concerné-e-s (Entre 15 et 20)

*Ces données sont communiquées à titre indicatif et pourront être affinées lors du rendez-vous préalable d'explicitation.

VI. PROFIL ET EXPERTISES ATTENDUES DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra démontrer, par des références et/ou une méthodologie explicite, les expertises suivantes :

- une connaissance du secteur agricole/aquacole, ou à défaut une capacité démontrée d'adaptation à un secteur technique (méthode d'appropriation rapide d'un environnement métier : immersion, entretiens, observation terrain) ;
- une capacité à conduire un audit terrain et à formaliser un diagnostic de compétences (méthode d'observation en situation de travail, outils de recueil, modalités de restitution) ;
- une capacité à détecter et prendre en compte des situations de fragilité face aux savoirs de base (repérage non stigmatisant, adaptation des outils de positionnement à des publics peu à l'aise avec l'écrit).



VII. STRUCTURATION DE LA PRESTATION

1. Objectifs :

- Analyser les situations de travail et les pratiques professionnelles observées dans les exploitations aquacoles ;
- Identifier les compétences mobilisées par les différents métiers concernés ;
- Formaliser les écarts entre les compétences observées et les compétences attendues ;
- Construire un référentiel de compétences par métier ;
- Produire les outils de positionnement nécessaires à l'évaluation des salarié·e·s.

2. Détail opérationnel

Le prestataire devra expliciter dans sa proposition la méthodologie qu'il entend mettre en œuvre pour répondre aux attendus de la mission.

À ce titre, il devra notamment détailler, justifier et argumenter son approche concernant les étapes suivantes :

Étape 1. Appropriation du contexte et préparation de l'intervention

Étape 2. Observation et analyse des situations de travail

Étape 3. Recueil auprès des parties prenantes

Étape 4. Analyse des besoins et formalisation du diagnostic

Étape 5. Restitution et validation

3. Livrables attendus

- Rapport de diagnostic (synthèse audit + entretiens + écarts de compétences),
- Bilan des positionnements individuels,
- Référentiel de compétences consolidé et validé par métier.
- Rapport de diagnostic des besoins en compétences
- Référentiel de compétences par métier
- Outil de positionnement
- Une note de cadrage et recommandations pour la poursuite du projet

Le bilan des positionnements individuels devra respecter la confidentialité des données des salarié·e·s (anonymisation dans la restitution globale, information préalable des personnes concernées, recueil de leur accord pour la participation aux entretiens/observations).



VIII. FORMAT DE LA RÉPONSE

La proposition devra comprendre :

1. Note de compréhension du besoin
2. Méthodologie retenue et argumentée
3. Rétroplanning et jalons d'étapes (réunions de pilotages, livraison des livrables)
4. Budget détaillé
5. CV et références, décrivant l'expérience du/des candidats en ingénierie pédagogique, recueil de besoins et analyse des pratiques professionnelles
6. Propositions de mobilisation d'acteurs (partenariats, sous-traitance éventuelle)

IX. CRITERES DE SELECTION

Les offres seront analysées selon la grille de pondération suivante :

Critères	Pondération
Qualité de la méthodologie et pertinence de l'approche terrain	40%
Expertise et références du prestataire (secteur agricole/technique)	20%
Qualité des outils de positionnement/évaluation proposés	15%
Budget et rapport qualité/coût	15%
Délais et faisabilité du rétroplanning	10%

*Le FIAF se réserve la possibilité d'auditionner les candidat·e·s présélectionné·e·s avant décision finale.

X. SOUMISSION DE L'OFFRE

Tout prestataire souhaitant répondre à cette consultation devra **obligatoirement s'inscrire sur le lien ci-dessous pour manifester son intention de répondre**. L'inscription déclenchera un rdv individualisé de 30 mn de présentation de la consultation.

Date butoir de prise de RDV « manifestation d'intérêt » vendredi 2 octobre 2026 -12h

Lien : <https://forms.gle/pApkArCXTw8ZfTRT7>

Date de retour de la proposition :

Votre réponse est attendue au plus tard pour **le 30 octobre 2026 - 12 heures**.

**Planning des phases :**

Rdv préalable au plus tard le 02/10/2026

Rendu le **30/10/26 – 12 heures**

Retour commission de consultation au plus tard le **12 novembre 2026**

Phase d'ajustement et/ou négociation possible suite au retour de la commission

Votre proposition est à envoyer **UNIQUEMENT par mail** à l'adresse suivante :

contact@fiaf.nc

Un accusé de réception vous sera adressé par mail à réception des documents.

A noter :

L'ouverture et le traitement de votre proposition sera fait après la clôture de la période de consultation.

Il vous appartient donc de vous assurer de la complétude de votre proposition au moment de l'envoi.

Aucun réajustement de proposition ne sera accepté après la clôture de la période de consultation.

XI. SYNTHESE DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Ferme Aquacole - Equipes

3 modèles de ferme (19 fermes)

RESP EXPLOITATION

Responsable de l'ensemble de la ferme

- Salarié ou patenté
- Actionnaire ou propriétaire de la ferme
- Non diplômé en aquaculture
- Expérience ~20 ans

CHEF D'EQUIPE

Encadrer les équipes de terrain.

- Permanent ou saisonnier
- Non diplômé en aquaculture
- Niv Bac / Mécanicien / maintenance/chauffeur PL
- Expérience : ~14ans

TECHNICIEN AQUACOLE

Assurer le suivi technique de l'élevage

- Permanent ou saisonnier
- Non diplômé en aquaculture
- Niv Bac / Mécanicien
- Expérience : ~8ans

OUVRIER AQUACOLE

Réaliser les travaux pratiques de l'élevage

Ferme Aquacole – Rôle et fonctionnement – Focus : gestion de l'alimentation animale

Fonctionnement



Réception de l'aliment
 Provendiers en charge des tests
 du produit livré : Salmonelle (le + gros risque)
 Contrôle à réception:
 Contrôle visuel,
 Tenue à l'eau, Taux de fine (poussière)

Stockage/manutention dans la ferme
 Stockage en vrac (silos) et stock tampon en sacs
 Sources de contamination bactérienne :
 Humidité (moisissures),
 Hygiène lors de la manipulation,
 Etat des silos (matériaux, vieillissement),
Mauvais nettoyage des équipements (silos)
 Nuisibles (rats, oiseaux), Durée de stockage
 Traçabilité

Alimentation animale

Farine végétale + farine / huile de poisson – composition & granulométrie variable selon étape d'élevage

⚠ Point de risque qualité/sanitaire



Problématique / Enjeux qualité lié à l'aliment

**Appliquer une
bonne gestion
des stocks**

**Evaluer les
risques /
action de
prévention**

**Assurer la propreté
des installations**
(silos, bacs et zones
de stockage)
**Et maîtriser
l'humidité**

**Contrôler la qualité
à réception
et pendant
le stockage**

**Prévenir
les nuisibles**

**Assurer l'hygiène
lors de la
manipulation
de l'aliment**
Hygiène du personnel
des équipements

Limites des travaux préparatoires

Les éléments présentés dans cette annexe traduisent les observations formulées par les entreprises participantes lors des travaux préparatoires. Ils ont vocation à éclairer la compréhension du besoin mais ne préjugent pas des compétences à développer ou des solutions pédagogiques qui seront proposées.